

Assemblée résiduelle avec exercice des droits par écrit selon la décision du comité cantonal du 13 janvier 2021

Note : Ce nouvel ordre du jour annule et remplace la version publiée dans le courrier de janvier 2021 et complète celui publié dans Gym Jura no 108 de février 2021

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du PV de l'Assemblée résiduelle des délégués du 27 juin 2020**
(PV dans les revues Gym Jura nos 105, août 2020, et 106, octobre 2020)
- 2. Approbation des rapports annuels**
(publication dans Gym Jura no 108, février 2021, et courrier du 20 février 2021)
- 3. Finances**
 - 3.1 Approbation des comptes 2020
 - 3.2 Approbation du rapport de la commission de vérification des comptes
 - 3.3 Approbation des cotisations 2021
 - 3.4 Approbation du budget 2021
- 4. Démissions de Jean-Claude Salomon, président, et Dominique Montavon, membre, du comité cantonal de l'ACJG**
- 5. Elections**
 - 5.1 Président
 - 5.2 Membres du comité cantonal
- 6. Attribution des manifestations futures**
- 7. Nomination des nouveaux membres honoraires**
 - 7.1 Nomination de Arlette Maître au titre de Membre honoraire de l'ACJG
- 8. Propositions du comité cantonal**
 - 8.1 Versement d'une contribution financière exceptionnelle de 10'331.- aux sociétés répartie au prorata des états des membres au 28 février 2020.
- 9. Propositions des sociétés ***

* Aucune proposition de la part des délégués ne nous a été soumise dans le délai statutaire fixé au 27 février 2021. Ce point de l'ordre du jour est donc caduc.

PROGRAMME DE LA VISIOCONFÉRENCE

Une visioconférence est prévue à 14h30 le jour de l'assemblée résiduelle afin de présenter aux délégués les points traditionnels de l'ordre du jour qui ne nécessitent pas une décision formelle.

- 1. Bienvenue**
- 2. Hommage aux disparus**
- 3. Compte-rendu de l'AD résiduelle** (bilan du dépouillement des votes)
- 4. Démissions et admissions au sein du comité et des spécialistes**
- 5. Distinctions et honorariat pour les années 2019 et 2020**
- 6. Divers**

Le comité compte sur la solidarité et la responsabilité de chaque personne et de chaque société invitées pour assister à ces délibérations virtuelles. Merci !